

**Vendredi 15 avril 2022**

---

**Présents** : MOLINIÉ Romuald, OUVRARD François, BOUR Edith, DECAS Guy, BOZOUL-RODE Julien, GARRIGUES Florent, GIBAULT Magali, HAMON Martine, LARTIGUE Sylvain, LAURENS Florence et PARDES Jean-François

**Excusés** : NEANT

**Procuration** : NEANT

**Secrétaire de séance** :

Jean François PARDES

**Ouverture de la séance : 18h**

## **Ordre du jour**

- 1. Approbation du compte rendu de séance du 4 mars 2022**  
Validé par tout le monde
- 2. Vote des taux des deux taxes locales**  
Proposition augmentation : 1% (1 contre / 10 pour l'augmentation)
- 3. Présentation et vote du budget 2022 Commune**  
Présentation faite par M. le Maire : Budget adopté à l'unanimité
- 4. Présentation et vote du budget 2022 Multi Service Local**  
Présentation faite par M. le Maire : Budget adopté à l'unanimité
- 5. Présentation et vote du budget 2022 Régie Multi Service**  
Présentation faite Mr le Maire : Budget adopté à l'unanimité
- 6. Personnel : Stagiairisation Agent technique**  
Validée à l'unanimité à la date de renouvellement du contrat soit au 15 juin 2022

**Renouvellement de contrat de l'agent en charge de l'entretien des locaux**  
Renouvellement du contrat validé à l'unanimité

### **Modification des taux d'indemnités kilométriques**

Revalorisation des taux conformément à l'arrêté ministériel du 14 Mars 2022  
opté à l'unanimité

#### **7. FDEL : présentation du projet de remplacement des luminaires secteur Eglise**

Sylvain présente la proposition technique et les devis relatifs aux remplacements des luminaires en LED. Ce remplacement est approuvé à l'unanimité.

#### **8. Réfection maitre Autel de l'église :**

Le programme de restauration s'élève à 9000 € HT il est subventionnable à hauteur de 70 %.

Le Conseil valide ce projet et mandate le Maire à solliciter les différents financements dont une participation de la paroisse et de la fondation du patrimoine.

#### **9. Véhicule de service**

Conformément aux dépenses prévues sur le budget principal 2022, la décision d'acquérir un véhicule de service est actée. Pouvoir est donné au Maire.

### ***Questions diverses***

Dissolution de la régie Multi Services validée ce jour

Fin de séance à 19h45